SÉNAT

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Paris, le 11 février 2016

Monsieur le Ministre,

TMS/NT/courrier-2016- n°

S'il est vrai que le taux de criminalité de Mayotte demeure largement inférieur à celui de l'outre-mer en général, une forte hausse a été observée ces dernières années.

Comme je le constatais dans mon avis budgétaire pour l'année 2016 consacré aux Outre-mer, ce département a connu, entre 2010 et 2014, une augmentation importante des atteintes volontaires à l'intégrité physique (+ 76,3 %), et des atteintes aux biens (+ 68 %).

Thani
MOHAMED SOILIHI

SENATEUR

de Mayotte

Lundi soir, un jeune homme a été poignardé à la suite d'échauffourées.

Malgré les moyens mis en œuvre, et notamment l'arrivée d'un peloton de gendarmerie supplémentaire pour faire face à l'insécurité, un préavis de grève illimitée vient d'être déposé dans les transports publics pour dénoncer ces actes insupportables et le climat délétère qu'ils génèrent.

Je vous sais, Monsieur le Ministre, extrêmement concerné par la montée de la criminalité au sein de cette île. Quelles mesures supplémentaires le Gouvernement entend-il prendre pour rassurer la population mahoraise et pour poursuivre la lutte contre ce phénomène engagée depuis 2012 ?

Monsieur Bernard Cazeneuve
Ministre de l'Intérieur
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

Soyez assuré, Monsieur le Ministre, de ma haute considération.

Amitiés

Thani MOHAMED SOILIHI

Sénat 15, rue de Vaugirard - 75291 PARIS Cedex 06 – tél. : 0142344856
16 A rue du stade de Cavani – 97 600 Mamoudzou